



DELIBERATION N°125

Accusé de réception en préfecture 092-219200441-20251217-lmc1343665-DE-1-1
Date de télétransmission en préfecture : 18 décembre 2025
Acte publié électroniquement : 18 décembre 2025
Acte signé électroniquement : 18 décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE PUBLIQUE DU 17 DÉCEMBRE 2025

Nombre de Membres composant le Conseil Municipal	49	Votes pour	41
Nombre de Membres en exercice	49	Vote contre	0
Nombre de Membres présents	41	Abstentions	6

Le conseil municipal de Levallois, dûment convoqué en vertu des articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités territoriales, le 10 décembre 2025, par Madame le Maire, s'est réuni le 17 décembre 2025, sous la présidence de Madame Agnès POTTIER-DUMAS, Maire de Levallois

Conseillers présents :

M. David-Xavier WEÏSS, Mme Sophie DESCHIENS, M. Bertrand GABORIAU, Mme Laurence BOURDET-MATHIS, M. Jean-Yves CAVALLINI, Mme Isabelle COVILLE, M. Philippe LAUNAY, Mme Olivia ZERAH BUGAJSKI, M. Frédéric ROBERT, Mme Eva HADDAD, M. Stéphane DECREPS, M. Christian MORTEL, Mme Sophie ELISIAN, M. Jérôme KARKULOWSKI, Mme Martine ROUCHON, Mme Marie COMBELLE, Adjoints au Maire

M. Jacques POUMETTE, M. Marley MAKINDU TANGU, M. Léopold Claude SANOGOH, Mme Mélissa VARCHOSAZ, M. Eddie GARO, M. Julien DENÈGRE, Mme Valérie FOURNIER, M. Sanya GIFFA, M. Aubin LEDUC, M. Yvon LEVECQ, Mme Hélène COURADES, M. Stéphane GEFFRIER, Mme Maroussia ERMENEUX, Mme Frédérique COLLET, Mme Catherine VAUDEVIRE, M. Christophe CARLES, Mme Françoise SIRE, M. Jean-Baptiste CAVALLINI, M. Sacha HALPHEN, Mme Déborah KOPANIAK, Mme Pascale FONDEUR, M. Lies MESSATFA, M. Baptiste NOUGUIER, Mme Aurélie TROTIN, Conseillers municipaux

Lesquels formant la majorité des membres en exercice, pouvaient délibérer valablement, conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conseiller(s) absent(s) :

Mme Charlotte ODENT, M. Noureddine GAMDOU.

Conseiller(s) représenté(s) :

Mme Elsa CHELLY par Mme Eva HADDAD, M. Giovanni BUONO par M. Stéphane DECREPS, Mme Constance BRAUT par Mme Mélissa VARCHOSAZ, M. Bruno FELLOUS par M. Léopold Claude SANOGOH, Mme Amélie STAELENS par M. Jacques POUMETTE, M. Stéphane CHABAILLE par Mme Pascale FONDEUR.

Secrétaire de Séance : Madame Mélissa VARCHOSAZ

Du procès-verbal de cette séance a été extrait ce qui suit

BUDGET VERT 2026

LE CONSEIL,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Projet de loi de finances pour 2026,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

VU le Code général des impôts,

VU le Code du sport,

VU la délibération n°103 du Conseil municipal du 24 novembre 2025 prenant acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires,

VU le projet de budget primitif 2026 proposé par Madame le Maire,

VU le projet de budget vert 2026 proposé par Madame le Maire et sa note de présentation ci-annexée,

La Commission de l'Attractivité Économique, de l'Emploi, des Finances et des Ressources Humaines entendue,

DÉCIDE

ARTICLE UNIQUE : D'adopter le budget vert de la Ville de Levallois pour l'année 2026.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Et ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

Pour extrait conforme,
Madame le Maire



Agnès POTTIER-DUMAS
Vice-présidente du Conseil départemental
des Hauts-de-Seine



Budget Vert 2026

Conseil Municipal du 17 décembre
2025





Rappel de la Démarche

Une démarche pilotée par I4CE

L'institut de l'économie pour le climat est une association experte de l'économie et de la finance dont la mission est de faire avancer l'action contre les dérèglements climatiques

I4CE est une association d'intérêt général à but non lucratif fondée par la CDC et l'AFD. Grâce à ses recherches appliquées, l'Institut contribue aux débats sur les politiques liées au climat. Il rend aussi publiques des analyses pour appuyer la réflexion des institutions financières, des entreprises ou encore des territoires et les aider à intégrer concrètement les enjeux climatiques dans leurs activités.

I4CE INSTITUTE FOR
CLIMATE
ECONOMICS

Les objectifs de la méthode

Le Budget Vert, un outil précieux et transparent en faveur de la transition écologique

IDENTIFIER ET COMPRENDRE

EVALUER LA COHERENCE

**ANALYSER
LES MARGES
DE
MANOEUVRE**

**SUIVRE
L'EVOLUTION
DE LA
COLORATION**

La méthodologie développée par l4CE vise à analyser la cohérence entre les dépenses de la collectivité et ses objectifs climatiques. **Le prisme adopté est donc celui de l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre.** En conséquence, d'autres préoccupations en lien avec les enjeux environnementaux au sens plus large sont parfois ignorés par la méthode, comme la biodiversité, l'épuisement des ressources minérales et énergétiques, la consommation d'eau ou encore l'acidification de l'eau ou de l'air.



La coloration des dépenses

TRES
FAVORABLES

Dépenses à impact très positif sur le climat

FAVORABLES
SOUS
CONDITIONS

Dépenses permettant une réduction des émissions GES mais insuffisantes à long terme

NEUTRES

Dépenses sans impact significatif sur la trajectoire de neutralité carbone

DEFAVORABLES

Dépenses incompatibles avec la neutralité carbone et qui induit des émissions de GES

A
APPROFONDIR

Dépenses ayant à priori un impact sur le climat mais non classable car manque d'informations et de données

INDEFNI
METHODOLOGIQUE

Dépenses ayant à priori un impact sur le climat mais non classable en l'état actuel des connaissances

Périmètre du Budget 2026 étudié

Définition des seuils

Les dépenses ayant un impact climatique doivent être étudiées manuellement. La méthodologie prévoit donc l'instauration d'un seuil minimum de niveau dépense afin de limiter l'aspect chronophage de la démarche. La méthode propose de couvrir plus de 95% du volume de chaque section (fonctionnement et investissement)

Les seuils définis pour la Ville de Levallois et applicables aux lignes de crédits budgétaires sont :

- Fonctionnement : 40 000€ (contre 50 K€ au BP 2025 et 60 K€ au BP 2024)
- Investissement : 40 000€ (contre 50 K€ au BP 2025 et 60 K€ au BP 2024)



**96,5% du
Budget 2026
étudié soit
280 M€**

Les dépenses classées hors périmètre ne sont pas pertinentes au regard de la méthodologie, elles sont essentiellement liées au remboursement annuel de la dette, aux opérations d'ordre, aux atténuations de produits (FPIC/FSRIF/FNGIR) ainsi qu'aux dépenses situées sous le seuil



Les dépenses hors périmètre

Dépenses réelles

Dette : **34 350 000 €**

Atténuations de produits
31 171 000 €

Dépenses sous le seuil <
40 K€ : **10 202 918 €**

Dépenses d'ordre

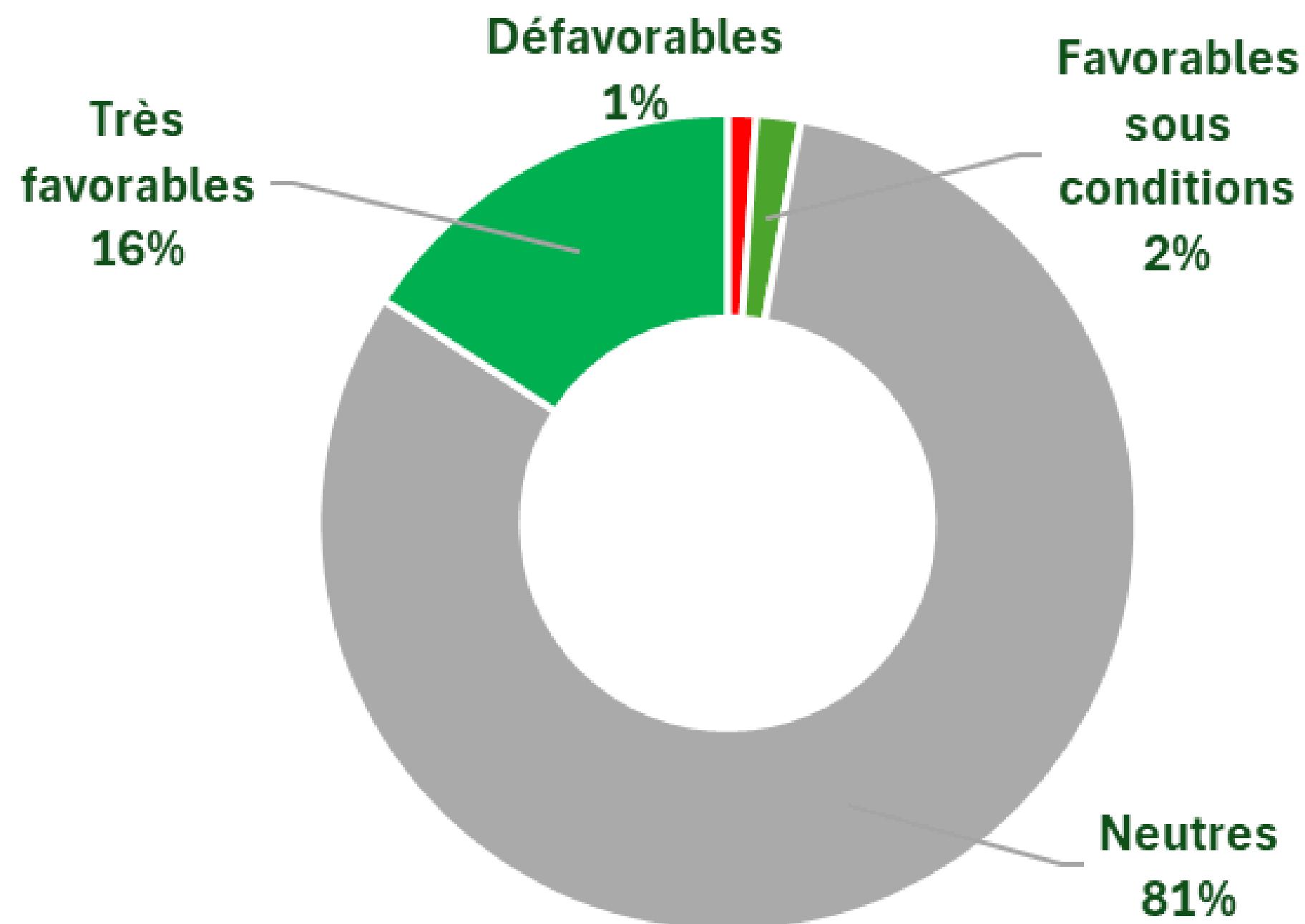
Mouvements d'ordre :
20 905 000 €



TOTAL → 96 628 918 €

Volume global des dépenses analysées

TRES FAVORABLE	30 606 315 €
FAVORABLE SOUS CONDITIONS	3 359 809 €
NEUTRE	157 028 428 €
DEFAVORABLE	2 176 527 €



Comparatif des données avec le Budget 2025

	2025	2026	Evol en %
TRES FAVORABLE	18 969 457 €	30 606 315 €	61,3%
FAVORABLE SOUS CONDITIONS	8 965 491 €	3 359 809 €	-62,5%
NEUTRE	138 303 362 €	157 028 428 €	13,5%
A APPROFONDIR	-	-	-
DEFAVORABLE	4 149 137 €	2 176 527 €	-47,5%

Entre 2025 et 2026, deux faits notables et positifs sont à relever et correspondent d'une part à l'évolution significative de la proportion des dépenses dites très favorables au sein du budget (+61,3%), et d'autre part à la baisse significative des dépenses défavorables au climat (-47,5%).



Les principaux secteurs impactés



BATIMENTS

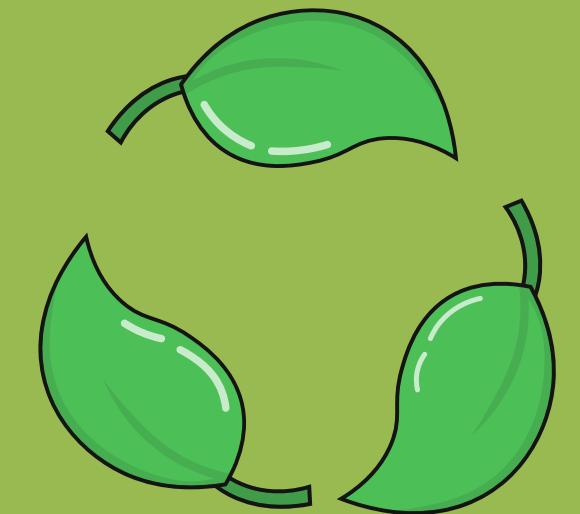
VOIRIE

ENFANCE

ESPACES VERTS

INFORMATIQUE

GARAGE



Zoom sur les dépenses neutres

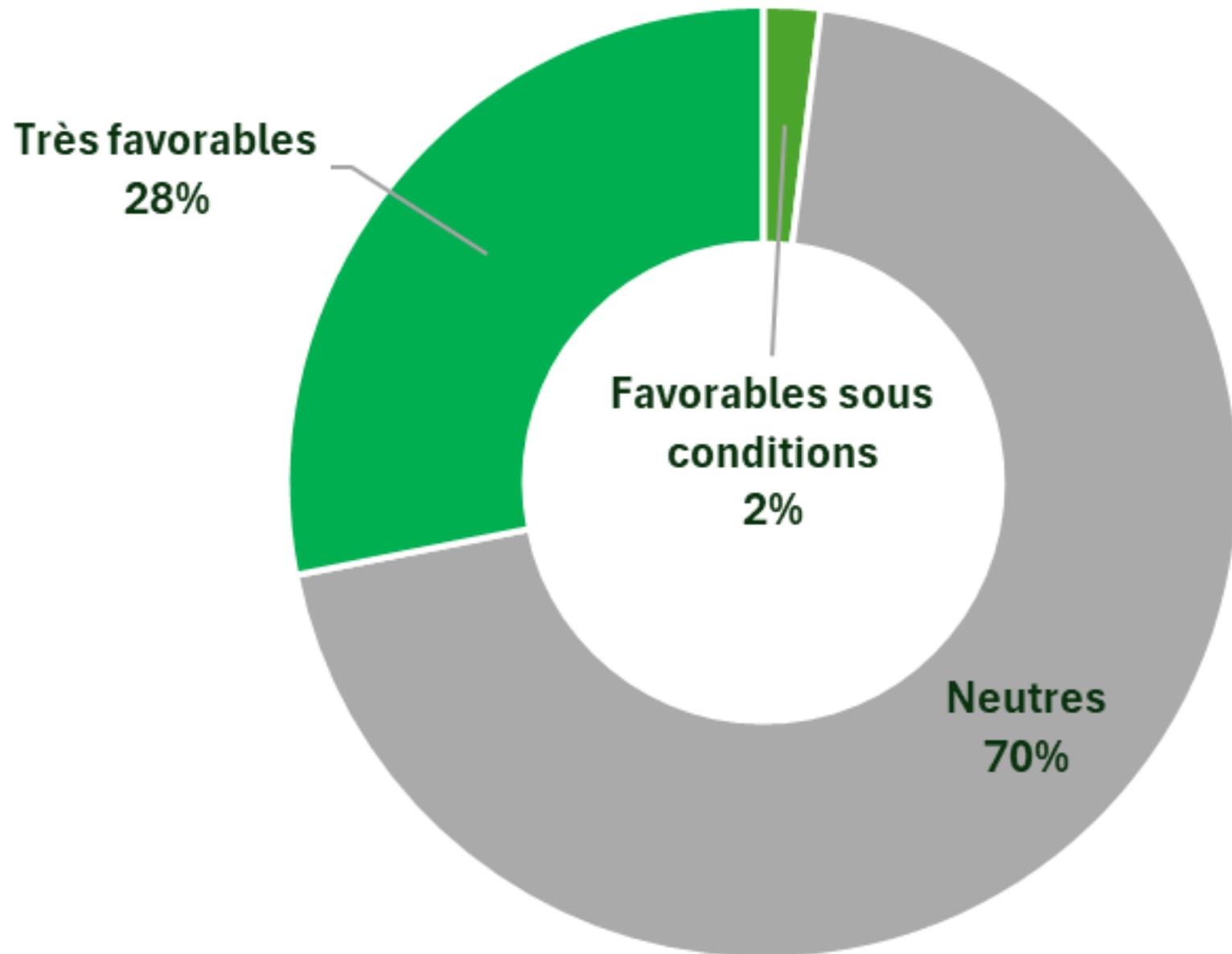
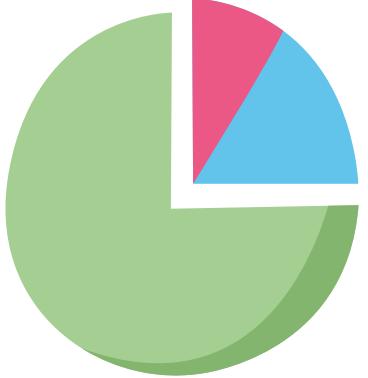


PRINCIPALES DEPENSES NEUTRES

CONTROLE DE GESTION	Subventions municipales aux Associations
DIRECTION DES FINANCES	Subvention service incendie (Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris), locations immobilières et honoraires
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	Assurance statutaire des agents, indemnités des élus, formations des agents, médecine préventive, honoraires médicaux et paramédicaux
TOUTES DIRECTIONS CONFONDUES	Diagnostics, nettoyage et entretien des locaux, sécurisation bâtiementaire, peinture, remplacements et achats matériels, réfection, vêtements et fournitures de travail, maintenance



Direction des bâtiments municipaux



TRES FAVORABLES

- Aménagement de la cour végétalisée de l'école Françoise-Dolto (435 K€)
- Réseau de froid urbain (383 K€)

FAVORABLES SOUS CONDITIONS

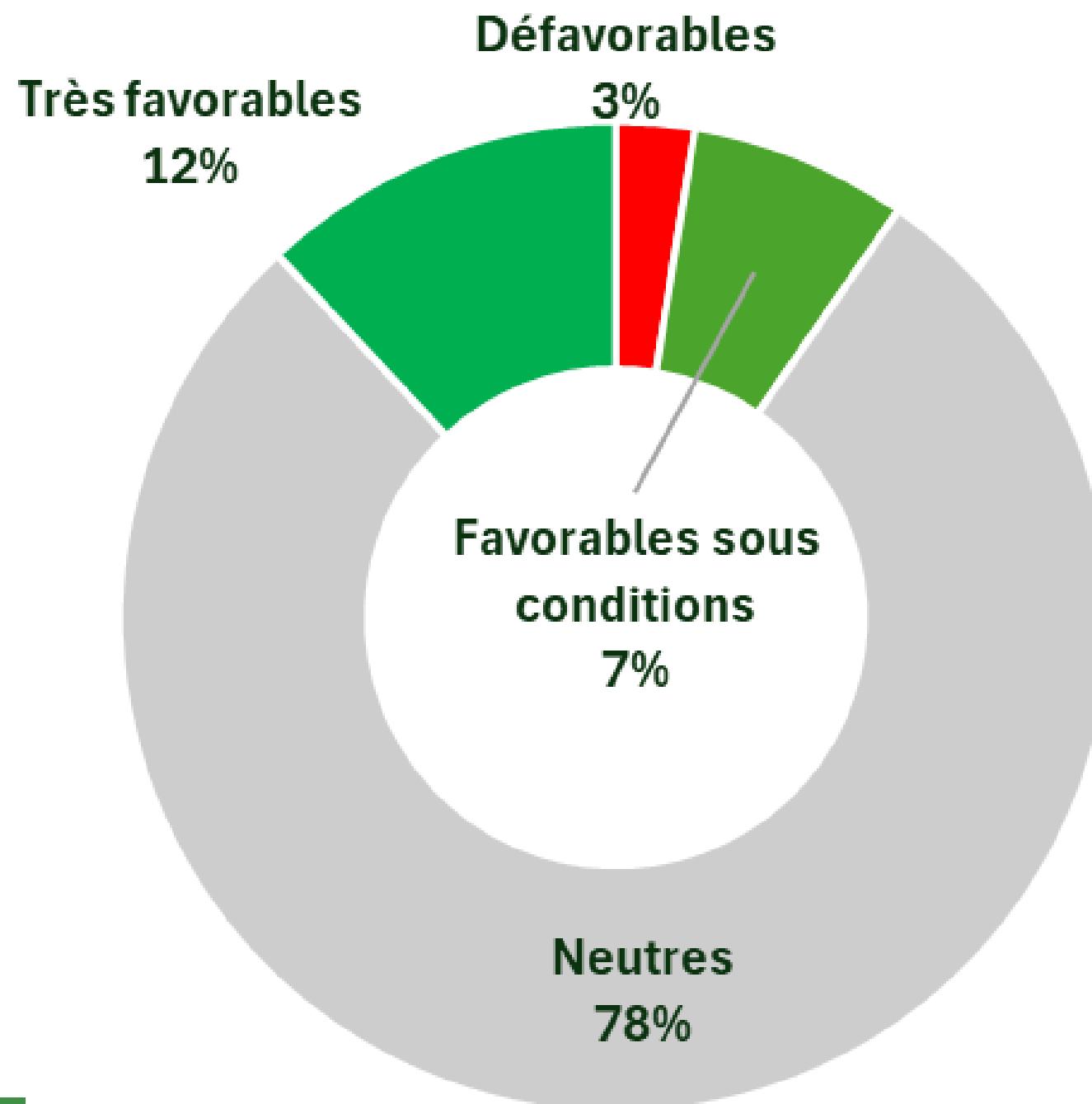
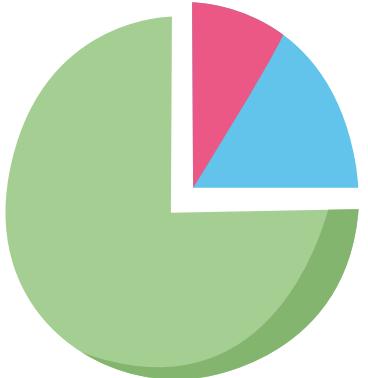
- Mise en LED des terrains de tennis (195 K€)
- Mise en LED écoles Jules-Ferry et Jean de la Fontaine (197 K€)
- Remplacement des fenêtres Maison de l'enfance Abeille (89 K€)

NEUTRES

- Nettoyage des vitres des bâtiments (400 K€)
- Entretien parquet salle de sport gymnase Gabriel-Péri (320 K€)



Direction de la voirie



TRES FAVORABLES

- Végétalisation cœur de Ville (200 K€)
- Réfection de trottoirs en asphalte (150 K€)

FAVORABLES SOUS CONDITIONS

- Rénovation complète de l'éclairage public (180 K€)
- Passage en LED de l'éclairage des parcs et squares (250 K€)

NEUTRES

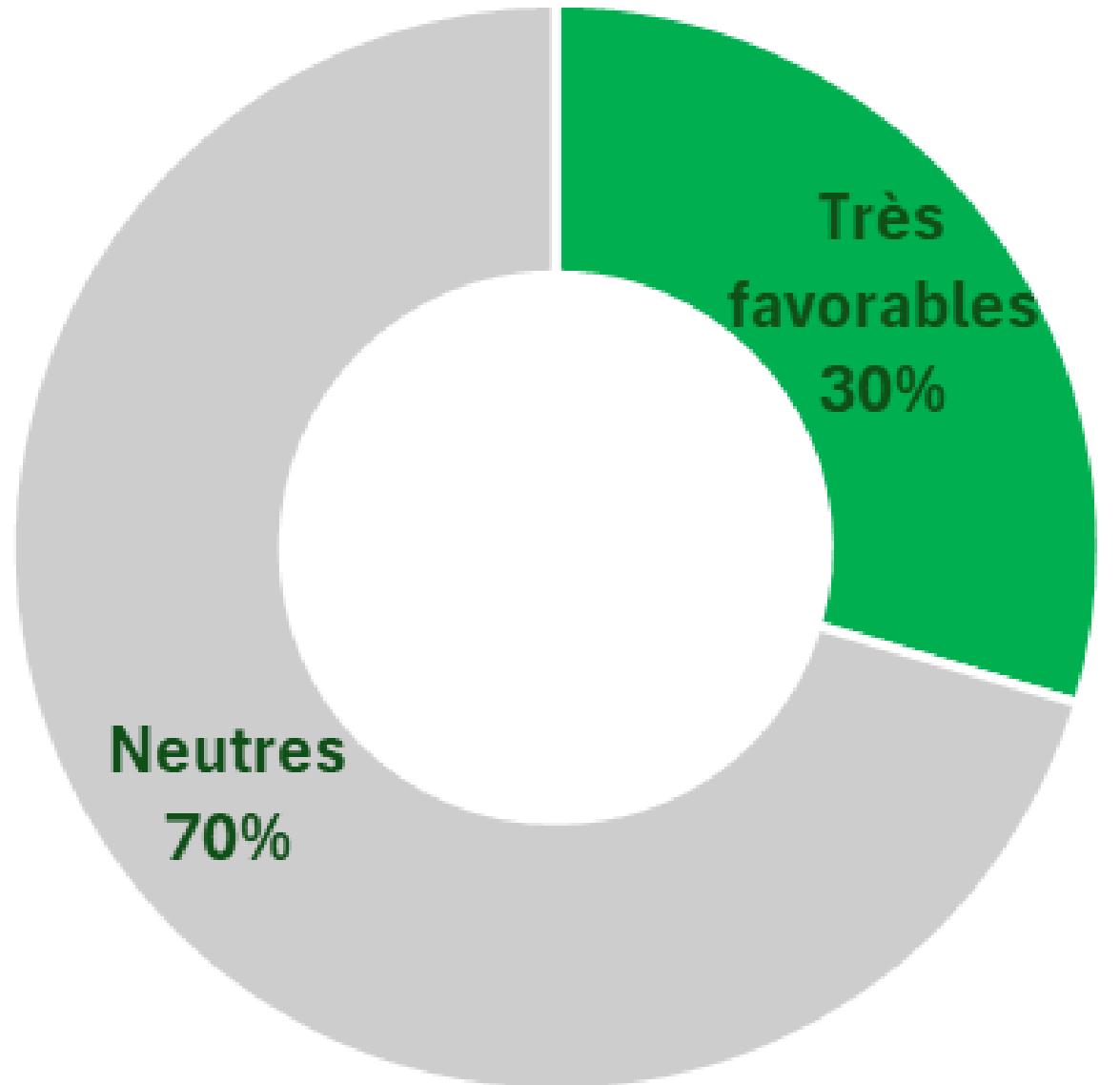
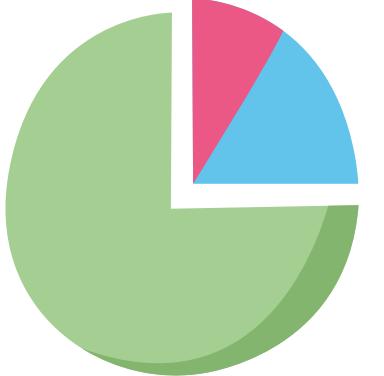
- Maintenance corrective éclairage public (370 K€)
- Maintenance préventive éclairage public (190 K€)

DEFAVORABLES

- Travaux de voirie sur route (378 K€)



Direction des Sports



TRES FAVORABLES

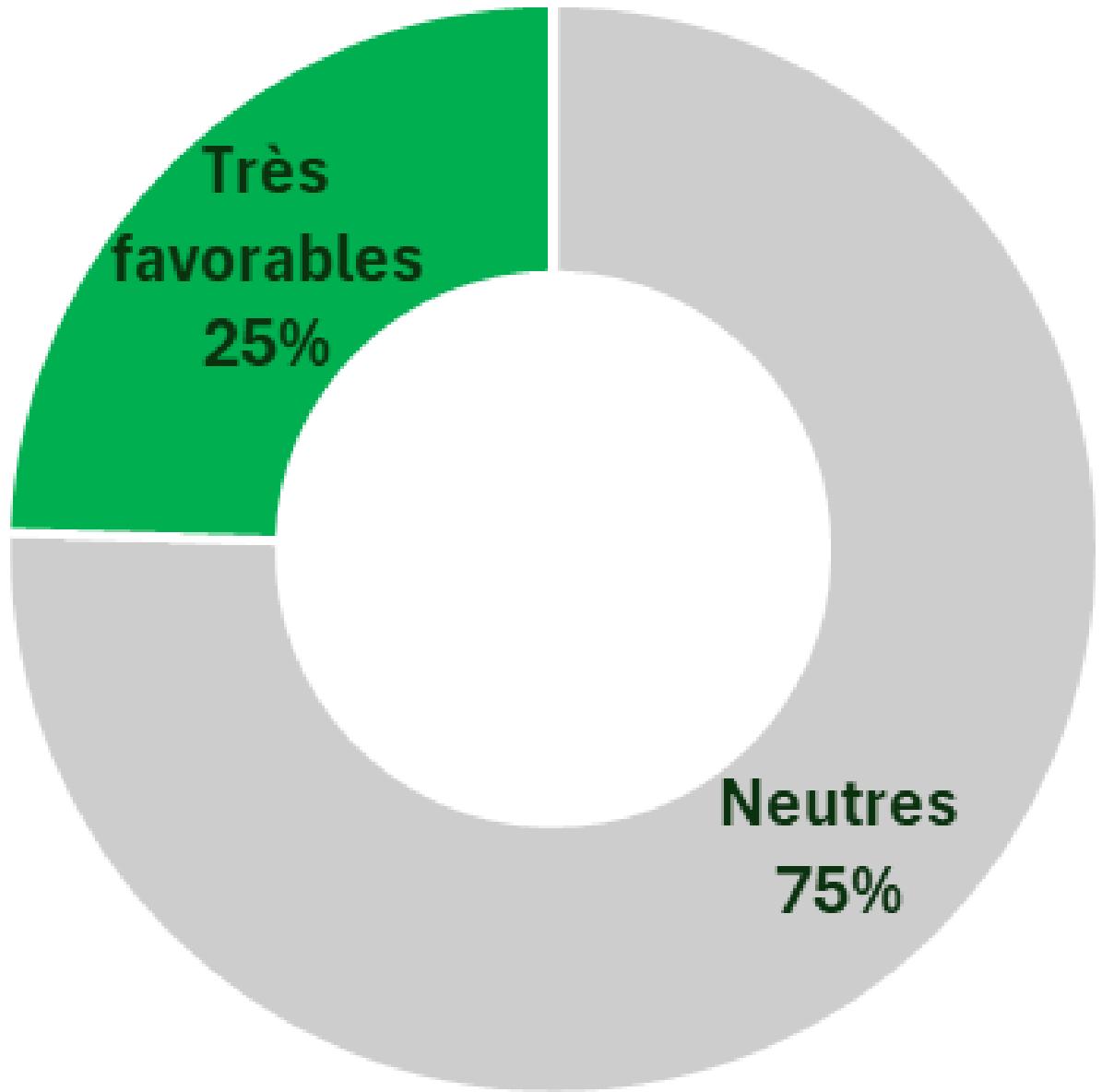
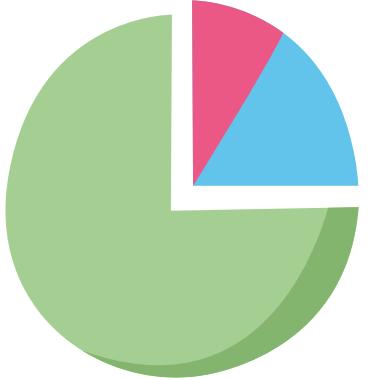
- Projet de récupération des eaux de vidange du Centre aquatique de Levallois (215 K€)



NEUTRES

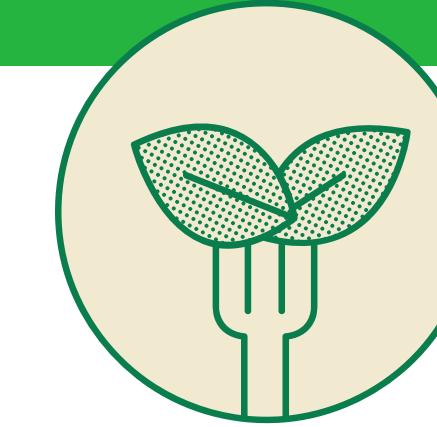
- Maintenance contrat d'entretien (142 K€)
- Nettoyage des vitres du bâtiment (120 K€)

Direction de l'enfance et de la petite enfance



TRES FAVORABLES

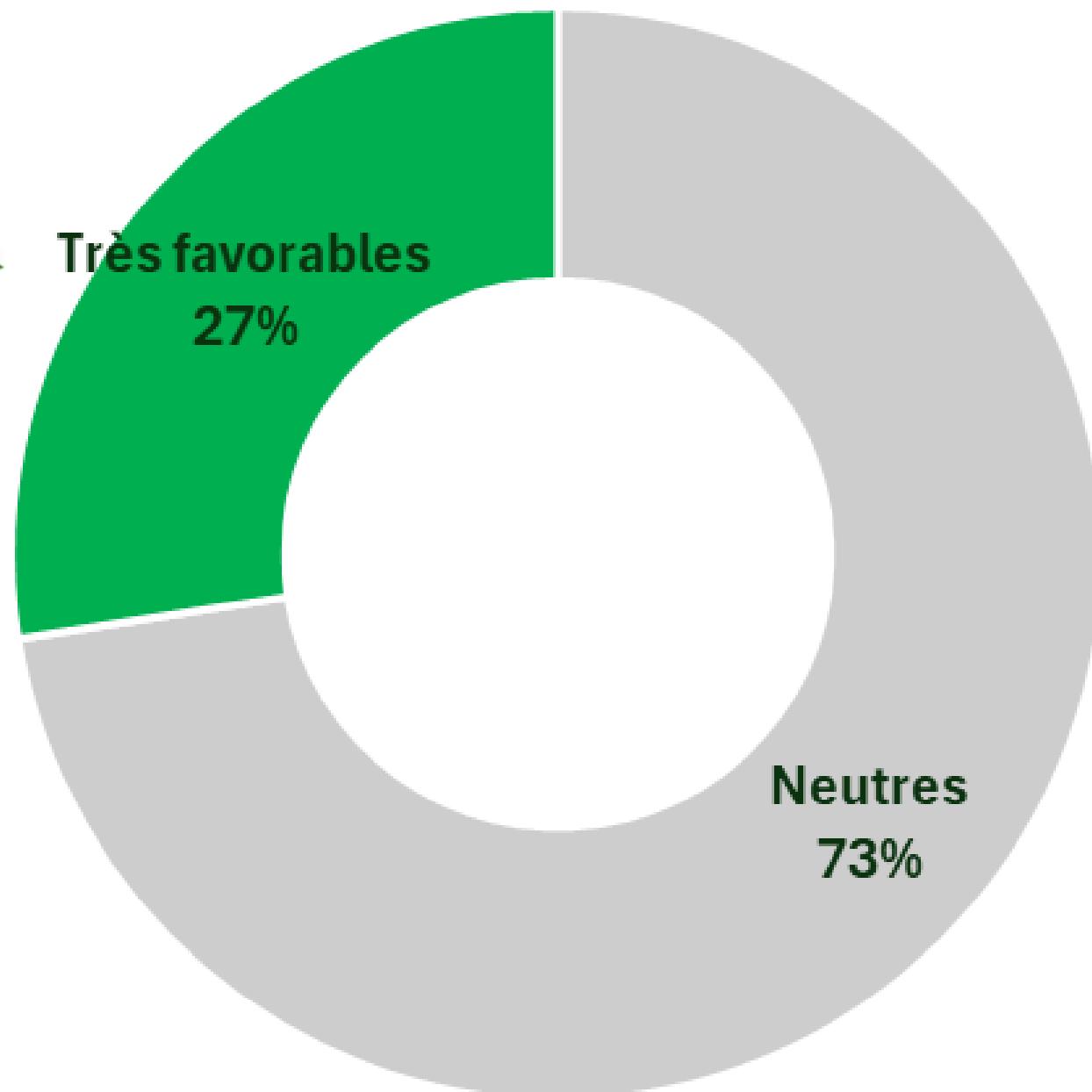
- Restauration scolaire avec 1 repas végétarien proposé par jour, sur la base de 35/40% des enfants qui consomment un repas végétarien quotidiennement (2,5 M€)



NEUTRES

- Concerne la restauration scolaire hors repas végétariens fournis par la Ville aux enfants (7,5 M€)

Direction des espaces verts



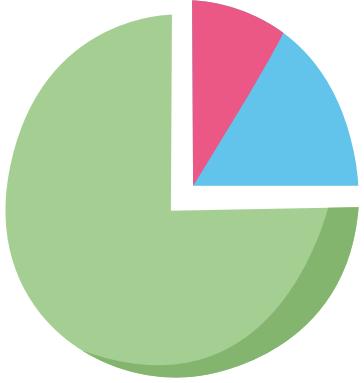
TRES FAVORABLES

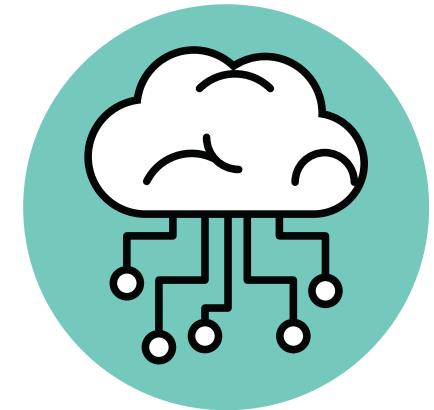
- Acquisitions de plantes et végétaux (375 K€)
- Plantation d'arbres et d'arbustes (150 K€)
- Création sol souple pour aire de jeux (105 K€)



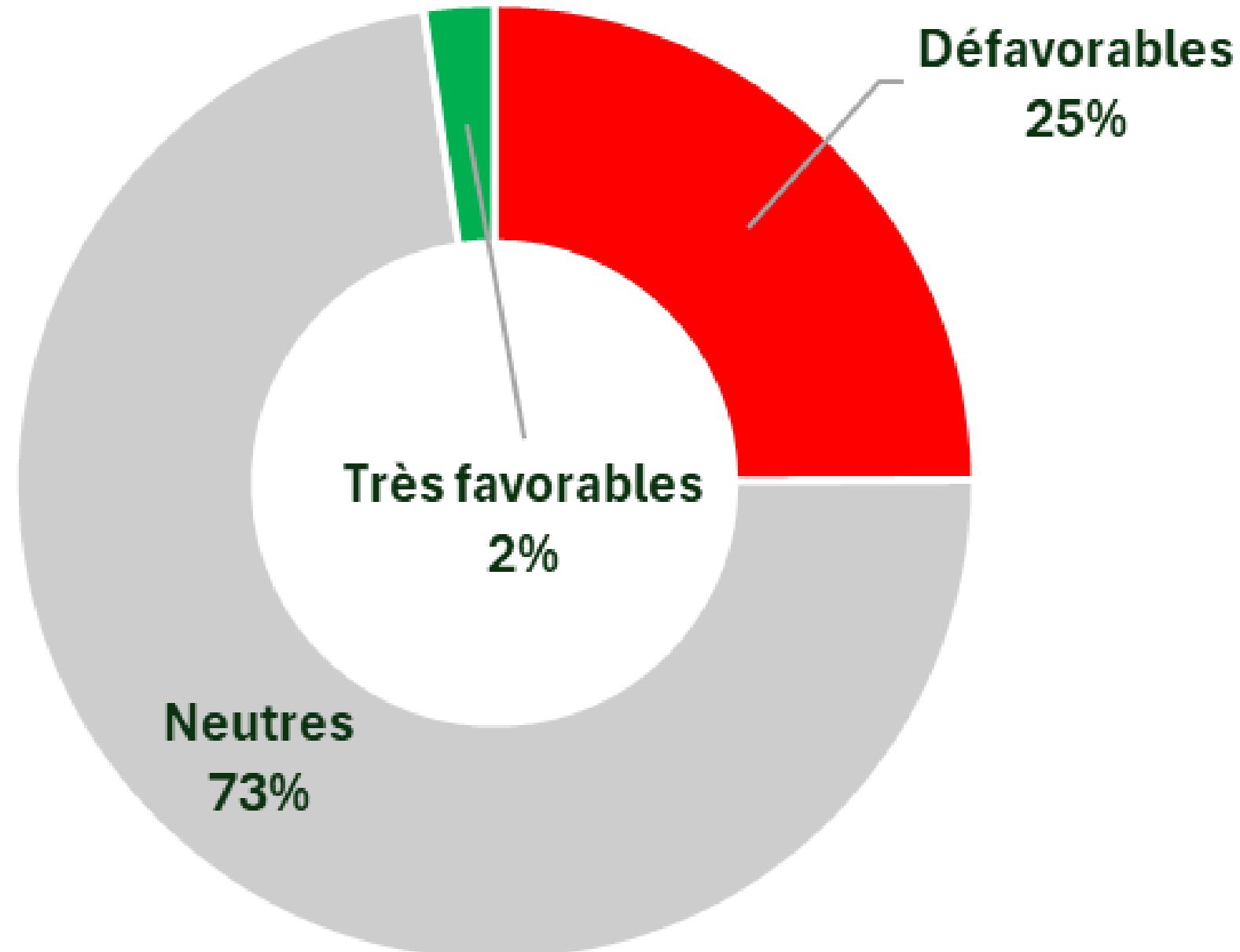
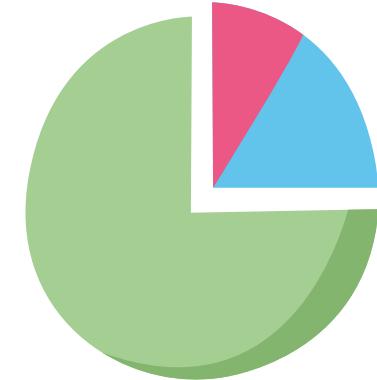
NEUTRES

- Maintenance équipements espaces verts (370 K€)
- Eau et assainissement (170 K€)
- Réfection des allées des parcs et squares (80 K€)





Direction des systèmes d'informations



TRES FAVORABLES

- Acquisition matériel informatique comportant un taux de réemploi de matériels > 20% (55 K€)



NEUTRES

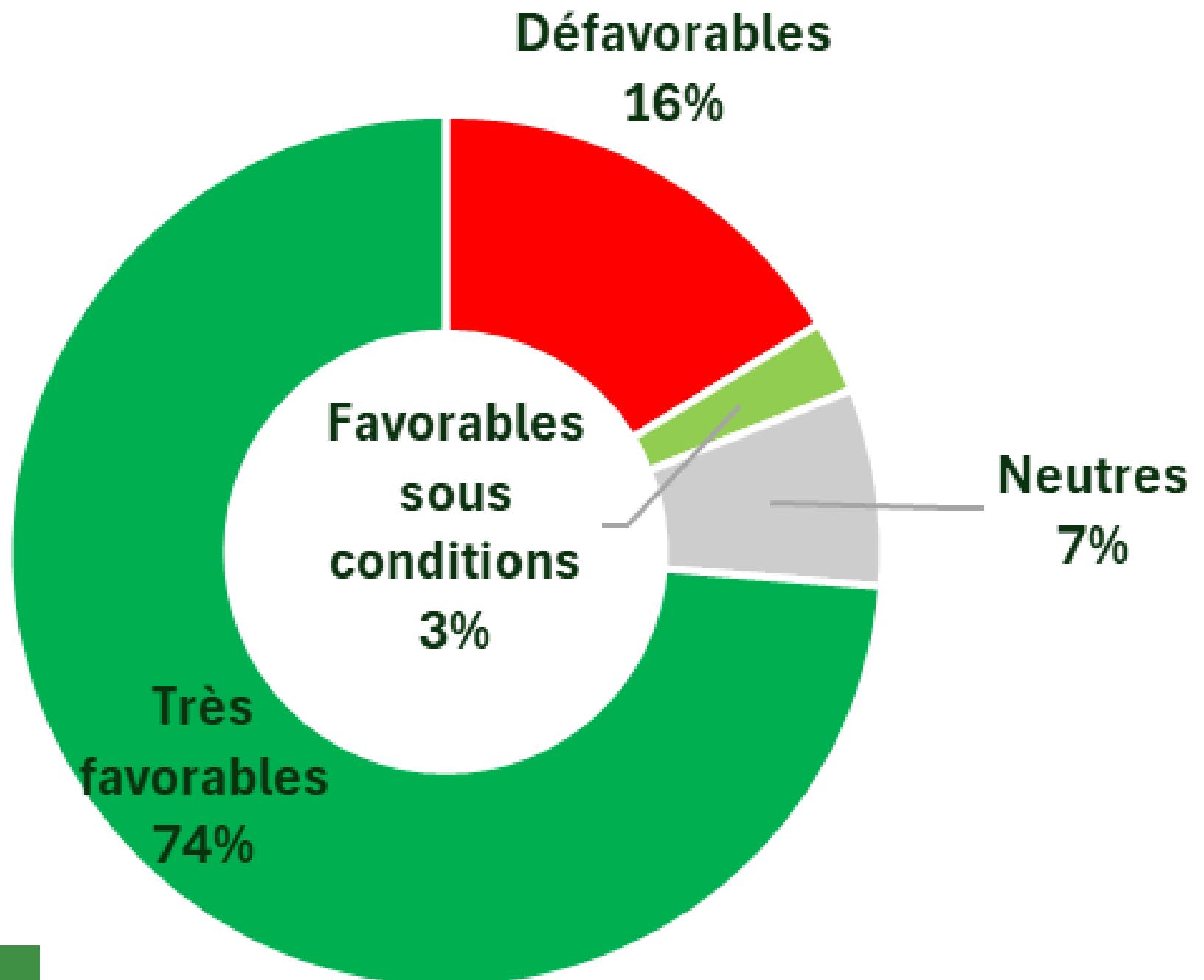
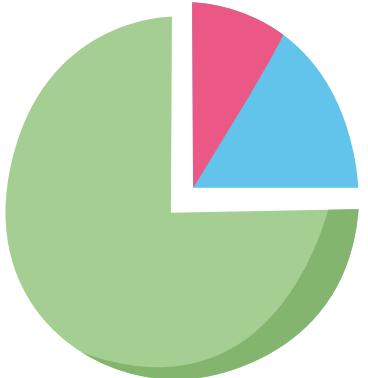
- Concessions et droits similaires des logiciels et applicatifs métiers (780 K€)
- Maintenance des équipements SI (460 K€)

DEFAVORABLES

- Acquisition matériel informatique (515 K€)



Direction du garage municipal



TRES FAVORABLES

- Marché des nouveaux bus des Abeilles (1,3 M€)
- Acquisition de deux véhicules électriques (119 K€)

FAVORABLES SOUS CONDITIONS

- Locations mobilières de bus pour les associations et centres de loisirs (55 K€)

NEUTRES

- Réparation et entretien des véhicules (150 K€)

DEFAVORABLES

- Achat de carburant (100 K€)
- Acquisition véhicules non électriques (42 K€)

Synthèse du Budget Vert 2026

Ce troisième budget vert pour la Ville, permet de mettre en évidence les trois constats suivants :

- **Un effort d'analyse du périmètre du budget renforcé avec un nouvel abaissement du seuil des dépenses non analysées à 40 K€ (contre 60 K€ en 2023 et 50 K€ en 2024)**
- **Une augmentation significative de la part des dépenses dites très favorables qui s'explique notamment grâce au projet du GS Anatole-France permettant de valoriser 6,1 M€ de nouvelles dépenses très favorables sur une enveloppe globale de 20,5 M€, le reste étant catégorisé au sein du volet "neutres". Egalement le nouveau marché annuel des bus des abeilles pour 1,3 M€/an permet de valoriser les actions concrètes de la Ville en matière climatique et environnementale**
- **La diminution notable des dépenses dites défavorables, avec notamment une baisse des consommations de carburants, de l'entretien et de la réparation des anciens bus vétustes des Abeilles, ainsi qu'une diminution du montant des équipements informatiques et d'enrobées de voirie**



TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Une labellisation exigeante et valorisante pour la Ville, rendue notamment possible grâce à la démarche de budget vert et de verdissement des Finances, engagée par la municipalité depuis 2020

Frédéric ROBERT

Adjoint délégué aux Finances, Rapporteur
général du Budget

Merci !

Pour votre attention

CONSEIL MUNICIPAL DU 17
DECEMBRE 2025

